



Il est un truisme que nul ne peut nier : aucun pays au monde ne s'est développé dans l'indiscipline, dans l'anarchie, dans l'anomie. Or, on constate depuis quelque temps que l'indiscipline est devenue la marque de fabrique par excellence de certains Camerounais. Pourtant dans ses attitudes les plus anciennes, le Camerounais se présente comme un être discipliné.

- Comment comprendre, en effet, que des Camerounais, qui ne peuvent pas se tenir debout quand ils parlent aux notables de leur village, qui s'obligent à frapper dans leurs mains avant de s'adresser à leurs souverains, qui ne peuvent pas entrer dans une société secrète dont ils ne sont pas membres, que ces Camerounais peuvent sans vergogne insulter le Chef d'Etat camerounais, souverain élu par la majorité des Camerounais, profaner sans remords les emblèmes et attributs de l'Etat et principalement le Drapeau national ?
- Comment comprendre que des citoyens camerounais, qui acceptent sans rechigner de se déchausser avant d'entrer dans la case où séjournent leurs souverains, se mettent à genoux pour leur parler, se permettent de s'attaquer violemment à d'autres souverains qui leur sont pourtant voisins pour la simple raison qu'ils ne sont pas les leurs ?
- Comment comprendre que des citoyens camerounais qui, au son de la cloche annonçant l'arrivée de leur souverain, débarrassent tout objet ou toute personne encombrante sur son passage, élève sans états d'âme, des barricades pour empêcher

- le passage des autorités administratives placées à la tête de leurs régions respectives ?
- Comment comprendre que les chefs d'établissement à qui sont confiés l'éducation et l'éthique des enfants de la République, s'arrogent, sans considération des textes en vigueur, le droit d'accroître les frais des APEE (Associations des Parents d'Elèves et des Enseignants), violant ainsi le droit à l'éducation des enfants des parents démunis ?
  - Comment comprendre que des citoyens camerounais, qui clament que chaque Camerounais est partout chez lui au Cameroun, soient ceux-là mêmes qui refusent que les autres Camerounais jouissent de la même aisance quand ils sont chez eux ?

Par ailleurs, comment comprendre que des Camerounais soient physiquement agressés par d'autres Camerounais au Cameroun sous prétexte qu'ils ne sont pas chez eux ?

- Comment comprendre que des citoyens camerounais, sans aucune compétence et sans aucune autorisation, se permettent d'ouvrir des écoles et des collèges clandestins dans le but de former au rabais des enfants de la République tout en arnaquant leurs parents ?
- Comment comprendre que des Camerounais, candidats aux élections dont ils connaissent au préalable les règles, se proclament vainqueurs au mépris des résultats donnés par les structures dédiées à cet effet et utilisent tous les arguments, même les plus violents, pour obliger les autres Camerounais à accepter leurs forfaitures ?
- Comment comprendre que des éditeurs camerounais véreux, introduisent frauduleusement des manuels scolaires et des matériels didactiques avec dit-on, la complicité de certains chefs d'Etablissement, ruinant ainsi la politique du livre unique par matière prônée par le gouvernement pour soulager les parents d'élèves du fardeau de la profusion des livres scolaires non agréés tout en créant par ailleurs une concurrence déloyale aux éditeurs agréés ?
- Comment comprendre que des citoyens camerounais s'en prennent violemment aux forces de maintien de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils savent qu'il ne faut jamais s'attaquer à un homme en tenue même s'il a tort et que les forces de maintien de l'ordre sont chargées de leur sécurité et de leur bien-être social ?
- Par ailleurs, comment comprendre que les forces de maintien de l'ordre, pour qui la discipline devrait être la panacée, à qui il a été enseigné « obéir d'abord et rouspécter après exécution de l'ordre » se permettent de jeter les anathèmes sur leurs supérieurs hiérarchiques et même sur le chef suprême des forces armées, leur patron, sans aucune pudeur ?
- Comment comprendre que des gestionnaires de la fortune publique, des ressources financières de l'Etat, les pillent et les détournent au mépris des structures gendarmes que sont le TCS, l'ANIF, la CONAC... ? D'autant plus que l'unité de mesure de ces pillages et détournements, se chiffre désormais au milliard de FCFA ?
- Comment comprendre que dans l'enseignement supérieur du Cameroun, l'on parle avec insistance de l'importance en son sein des « notes sexuellement ou financièrement transmissibles », sans que cela émeuve outre mesure les enseignants et les autorités académiques compte tenu du chiffre minable des enseignants sanctionnés dans les universités d'Etat et les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) ?
- Comment comprendre qu'un prêtre de l'Eglise catholique romaine, soumis à l'orthodoxie, qui accepte sans broncher l'autorité du Pape, et qui ne s'offusque pas des abus multiples dénoncés en défaveur de cette obédience religieuse, se lève un

matin pour engager seul une marche contre les institutions de la République du Cameroun espérant certainement provoquer ainsi un soulèvement populaire ?

- Comment comprendre que les pasteurs des Eglises protestantes, pour des intérêts égoïstes de positionnement et d'enrichissement personnels foulent au pied les textes constitutifs de leurs institutions religieuses, entraînant par ce fait même des émeutes des chrétiens et même la paralysie dans le fonctionnement de leurs Eglises ?
- Comment comprendre, pour justifier le désordre orchestré dans les régions du NO/SO, que les acteurs de ce désordre aient décidé de donner à « l'anglophonie » une définition tout à fait aux antipodes de la réalité qu'ils prétendent défendre : « doivent être considérées comme anglophones seules les populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun » ou encore « On peut être anglophone sans parler un seul mot d'anglais » ?
- Comment comprendre que des Camerounais, interpellés par les Services de Sécurité pour répondre des actes qu'ils ont commis, refusent ostensiblement de s'y rendre en bombant les torses, fassent appel à la révolte des autres Camerounais lorsqu'ils sont finalement arrêtés et interrogés par ces services ?
- Comment comprendre que des artistes camerounais de renom, se félicitent et banalisent même la présence des drapeaux des sécessionnistes brandis lors de leurs concerts tout en se déclarant non sécessionnistes ?
- Comment comprendre que des leaders des partis politiques officiellement reconnus au Cameroun, s'affichent, toute honte bue, avec les drapeaux des séparatistes dans des cérémonies publiques alors qu'ils affichent leur adhésion à un Cameroun uni et indivisible ?
- Comment ? comment ? comment ? chacun peut y aller de son « comment » parce que le degré de l'indiscipline des Camerounais a atteint des niveaux très inquiétants pour la survie du Cameroun en tant qu'entité étatique. La côte d'alerte est largement au-dessus de la moyenne. Le Cameroun semble être désormais tombé dans l'anomie que les spécialistes décrivent comme une « situation de désordre social, sans lois, sans règles, où les différends se régleraient par la seule violence physique (armée ou non) ». Il est temps que les Camerounais se ressaisissent et renoncent à l'indiscipline en vue du développement de leur pays.

Pour ce faire, les Camerounais devraient d'abord comprendre que l'anomie n'est pas une invention ni une tare exclusivement camerounaise ; elle n'est pas atavique. C'est une tare du comportement humain qui a été et est combattue partout dans le monde lorsqu'elle s'installe. Les pays dits développés, que les Camerounais admirent et prennent pour exemples, ont connu eux aussi, leurs périodes d'anomie qu'ils ont féroceement combattues.

Ceci a été par exemple, l'œuvre des despotes européens que l'histoire a qualifié de « despotes éclairés » pour atténuer les effets de la brutalité, de la férocité dont ils ont fait preuve à l'endroit de leurs sujets ou citoyens. Pour les contraindre au respect de la discipline de l'Etat et mettre un terme à l'anomie qui s'installait, ils n'ont pas hésité à utiliser la torture, les lettres de cachet et même la guillotine. Il faut rappeler que les révolutions qui ont donné naissance aux déclarations du respect des Droits de l'homme sont une résultante de cette férocité inhumaine. D'ailleurs, après la déclaration des droits de l'homme faite en 1789 en France, les autorités de ce pays ont, sans vergogne, utilisé, en 1793, les lettres de cachet, les tortures et les assassinats pour réduire les résistances des nationalistes algériens et camerounais qui

revendiquaient l'indépendance de leurs pays sans oublier qu'en octobre 1961, il y a eu le massacre des Algériens qui marchaient pacifiquement en plein cœur de Paris.

Le Cameroun a connu lui aussi une première période d'anomie après son indépendance des années 1960. Celle-ci a également été fermement et féroce combattue par des mesures les plus draconiennes qui ont obligé les Camerounais à se soumettre à la discipline imposée par le régime en place. Parmi ces mesures, et sans la prétention d'être exhaustif, nous pouvons citer :

- L'ordonnance du 4 octobre 1961 relative à l'instauration de l'état d'urgence au Cameroun. Cet état d'urgence donnait la possibilité aux autorités administratives d'ordonner la garde à vue, dans tous les locaux, y compris des quartiers spéciaux dans les établissements pénitentiaires, pendant une période d'au moins une semaine renouvelable, des individus jugés dangereux pour la sécurité publique. Cette garde à vue pouvait même être transformée en assignation à résidence de tous les individus résidant dans une zone soumise à l'état d'urgence pour une période indéterminée. Ce décret sur l'état d'urgence a été prorogé en permanence, le dernier ayant été promulgué en mars 1970 ;
- L'ordonnance sur la subversion de mars 1962 qui, s'inspirant de la lettre de cachet des rois de France, permettait au régime en place d'ordonner l'incarcération sans jugement, l'exil ou l'internement des personnes considérées comme indésirables. Il est même dit que c'est le réseau Foccard qui l'a suggérée à Ahidjo. D'après cette ordonnance, était considérée comme subversif, « Quiconque aura par quelque moyen que ce soit, incité à résister à l'application des lois, décrets, règlements ou ordre de l'autorité publique... aura porté atteinte au respect des autorités publiques ou incité à la haine contre le gouvernement de la république... aura émis ou propagé des bruits, nouvelles ou rumeurs mensongers, soit assorti de commentaires tendancieux des nouvelles exactes... »
- A cette ordonnance, il faut ajouter la création des centres de rééducation civiques (CRC), des Brigades Mixtes Mobiles (BMM), des Centres d'Assignation à Résidence surveillée (CARS), des Centres de Détention Administrative (CDA), des Centres d'Internement Administratif (CIA) dans lesquels étaient pratiquées les formes de torture physique et morale les plus abjectes sans oublier l'instauration de la pensée unique avec la création en 1966 du parti unique. Il ne faut pas non plus oublier les assassinats des Camerounais considérés comme opposants, des condamnations à mort avec exécutions sur les places publiques.

Ce qu'il y a d'intéressant à signaler dans cette lutte contre cette première période d'anomie au Cameroun, c'est la complicité qui s'observe entre le pouvoir en place et la « communauté dite internationale » du fait de la tiédeur de ses condamnations, de sa complaisance ou son silence bruissant à l'endroit des faits ci-dessus signalés. Certainement parce que le pouvoir en place a su se donner les moyens de préserver les intérêts de cette « communauté dite internationale » au Cameroun.

Il n'en est pas de même dans cette deuxième phase d'anomie que subit le Cameroun du régime du Renouveau qui prône pourtant depuis le début de son règne, le 6 novembre 1982, « rigueur et moralisation » avec une vision clairement exprimée dans le livre « Pour le

libéralisme communautaire ».

La « communauté internationale » est comme aux abois et critique négativement tout ce qui se passe au Cameroun. Pourtant, le père du Renouveau national, dès sa prise de fonction, s'emploie à rendre les Camerounais responsables en premier de l'évolution de leur pays, de son développement et fiers de la souveraineté de leur pays toujours plus indépendante. Ce faisant, après avoir réussi à réduire les tensions qui marquaient les relations entre Camerounais créées par les tentatives de bicéphalisme et de coup d'Etat orchestrées par son « illustre prédécesseur », il a pris un certain nombre d'initiatives en vue :

- De libérer le Camerounais de la peur par l'abrogation de tous les textes anti subversion, la suppression de l'état d'urgence, avec ses BMM, CARS, CDA, CIA et la transformation des CRC en prisons de production et de droits communs ;
- De favoriser la liberté d'expression chez les Camerounais par la levée de la censure pour les journaux, radios et télévision dont l'importance de leur nombre dans le monde médiatique est un signe de l'accueil chaleureux exprimé par les Camerounais pour cette libération ;
- D'instaurer la diversité politique chez les Camerounais par le retour au multipartisme (plus de 250 partis politiques existent actuellement au Cameroun) ;
- De reconnaître, par une loi, le rôle important joué par certains Camerounais dans la libération du Cameroun du joug colonial et dont les noms étaient pourtant « interdits » de prononciation dans le microcosme camerounais sous l'ancien régime.
- D'être à l'écoute des Camerounais en leur offrant des cadres du dialogue :

- Tripartite qui permet de faire passer l'organisation des élections par l'administration territoriale à une structure neutre, l'observatoire national des Elections (ONEL) qui est remplacé, à la demande des Camerounais par Elections Cameroon (ELECAM) ;

- Le Grand Dialogue National pour trouver des solutions aux problèmes posés par les acteurs du NO/SO afin d'instaurer la paix qui permet le développement de ces deux régions en crise ;

- Projeter le développement du Cameroun vers son émergence en 2035 en remplaçant de DSCE (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi) par la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2020 – 2030 dont l'objectif est de mener des actions ensemble, conformes aux valeurs culturelles camerounaises.

On pourrait ajouter bien d'autres initiatives prises par le Renouveau National pour promouvoir le développement du Cameroun. Paradoxalement c'est contre ce Renouveau National que certains Camerounais entreprennent des actes d'indiscipline pour entrainer le Cameroun dans l'anomie et empêcher par ce fait même son développement qui avait déjà pris un bon élan depuis la montée au pouvoir du Renouveau National. C'est pourquoi je lance cet appel : « Ô Camerounais ne sois pas dupe : respecte la nécessaire discipline pour le développement de ton pays ».

- Pourquoi crois-tu, dans la diaspora où tu te trouves en exil, qu'on t'autorise, dans l'impunité totale, de profaner les emblèmes de ton pays, de parler en toute insolence à ton chef de l'Etat alors que hier, dans la même diaspora, les opposants étaient muselés

- et leurs écrits censurés ? Crois-tu que c'est de l'altruisme ? « Ne sois pas dupe » .
- Pourquoi crois-tu, dans la diaspora où tu te retrouves en exil, qu'on t'autorise ostensiblement à collecter les fonds pour acheter les armes, les acheminer dans ton pays et les confier à des jeunes enfants pour tuer tes parents, tes frères et sœurs, les empêcher d'aller à l'école, brûler des cases ? Alors que dans cette même diaspora, on empêchait que des armes qui y sont fabriquées arrivent aux mains des nationalistes camerounais qui revendiquaient une indépendance moins formelle du Cameroun entre 1960 et 1970 ? Crois-tu que c'est de l'altruisme ? « Ne sois pas dupe » ;
  - Pourquoi, au moment où le Premier Ministre Camerounais se rend au Nord – Ouest, en messenger de la paix, l'ancien Secrétaire d'Etat Américain aux Affaires africaines, Tibor Nagy, se prononce en prophète de chaos pour prédire que le pouvoir de Yaoundé va perdre la guerre engagée par les Ambazoniens ? Crois-tu que c'est par amour pour le Cameroun qu'il le dit ? « Ne sois pas dupe » .
  - Pourquoi crois-tu, toi qui bénéficies de la liberté d'expression que t'accordent les textes de ton pays, que le seul challenge que tu te donnes c'est d'être essentiellement de critique négative pour toute action engagée par le gouvernement en place ? Est-ce en faveur du développement de ton pays, qu'une telle attitude est à adopter ? Crois-tu que la seule attitude quand les autorités administratives de ton pays ne te donnent pas l'autorisation pour la marche que tu préconises, c'est d'appeler à la révolte populaire ? Crois-tu que cela favorise le développement de ton pays ?
  - Pourquoi crois-tu, que les médias privés camerounais, les ONG implantées au Cameroun, s'acharnent au quotidien à culpabiliser les forces de Sécurité Camerounaises dans leur rôle de préservation de la paix et de sécurisation de l'intégrité du territoire national ? Est-ce pour les encourager, les décourager ou les pousser à la révolte contre l'autorité de l'Etat ? Serait – ce en vue du développement du Cameroun ? « Ne sois pas dupe » .

Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? Chacun peut y aller de son pourquoi mais il serait utile de mettre en face de chaque « pourquoi » l'intérêt du développement du Cameroun. En effet, pourquoi veut-on par cette anomie freiner la marche du Cameroun vers son émergence annoncée pour 2035 ? « Camerounais, ne sois pas dupe » car la réponse se trouve dans la volonté de nuire au Cameroun et d'écarter celui qui veut promouvoir ce développement.

Le père du Renouveau National a, en effet, posé des actes de souveraineté pour la protection des intérêts du Cameroun qui gênent ceux qui étaient habitués à piller les ressources du Cameroun et à banaliser son indépendance.

- Le père du Renouveau a par exemple décidé de créer le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) et de placer sa formation sous la supervision des Israéliens alors que le Cameroun était encore lié à la France par les accords de défense. Cela a évité au Cameroun des situations comme celles que connaissent aujourd'hui le Mali, la RCA et hier la Côte – d'Ivoire.
- Sous ajustement structurel, il signe contre l'avis du FMI, des accords de partenariat économique et même de défense avec la Chine.
- Sur le plan minier, il crée la SOCAMINES, brisant ainsi le désordre qui régnait dans la gestion de nos bauxiques, fer, cobalt, or, diamant et aucun pays autre que le Cameroun n'a le monopole de la gestion de nos minerais. Aux ports autonomes de Douala et de

Kribi, il a brisé l'outrecuidance qu'affichait Bolloré dans leur exploitation et les résultats en gains pour le Cameroun sont suffisamment éloquents. La Cimencam n'a plus le monopole de la cimenterie au Cameroun, concurrencée qu'elle est par quatre autres cimenteries sur le marché camerounais.

- La maintenance de la SONARA n'est plus aux mains des étrangers et il est instamment demandé au Directeur Général de s'entourer des ingénieurs camerounais pour cette besogne.
- Le père du Renouveau a réussi à multiplier les partenaires étrangers du Cameroun : Russie, Turquie, Chine, Italie, Japon, Suisse,... brisant ainsi le monopole que les accords de coopération signés en 1959 avait donné à la France et qu'il a refusé de renouveler...

Vous comprenez pourquoi certains pays poussent les Camerounais à créer l'anomie dans leur pays afin de se donner les moyens de revenir en force et de prendre à nouveau possession du Cameroun. « Camerounais, ne sois pas dupe »

Nul ne peut nier que le Cameroun, comme de nombreux pays dans le monde, connaît de nombreux problèmes pour lesquels il faut trouver des réponses idoines. Mais cela n'est possible que si les Camerounais font preuve de patriotisme et évitent cette anarchie, cette anomie à travers lesquelles le développement du Cameroun va indubitablement s'éloigner de 2035.

« Ô Camerounais, ne sois pas dupe ; ne jette pas le bébé avec l'eau du bain ».

Au père du Renouveau National, j'aimerais rappeler cette règle de l'éducation héritée de nos ancêtres : « A un enfant récalcitrant, la réprimande seule ne suffit pas. Le recours à la chicotte est nécessaire pour le recadrer et l'inviter au respect de la discipline ». Très souvent, il en est plus tard reconnaissant quand il apprécie les bienfaits de la discipline observée.

**Pr. Daniel ABWA**

**Historien**

---